

mon pauvre berger, non sans lui avoir serré cordialement la main. Mais son image est toujours présente à ma pensée.

— Est-ce à peu près cela ? répondit le peintre, en tournant son chevalet vers le voyageur et en lui montrant sur cette toile naguère blanche, une esquisse qu'il avait tracé à la hâte.

— Comment si c'est cela, reprit le voyageur ; mais oui, voilà sa pose tranquille, les sables, le troupeau, et, comme tout se prête à l'illusion, je jurerais presque que ce sont les traits de mon brave berger Landais.

Cette esquisse de M. Lepoittevin, peintre distingué, était la préparation d'un délicieux tableau qu'il a exposé au salon de cette année.

France Litt.

### V A R I E T É S .

**A PROPOS D'UN RENARD EMPAILLÉ.**—La dernière audience du tribunal de simple police a été égayée par un incident assez burlesque. Des agens de police, en faisant leur ronde, aperçurent sur la porte d'une boutique, rue Guérin-Boissau, un chien qui n'était pas muselé, et ils entrèrent pour inviter celui à qui il appartenait à se conformer à l'ordonnance.

Le maître du chien se contenta de sourire d'un air assez narquois qui indisposa les agens de police, et le lendemain retrouvant à la même place le même chien non muselé, ils déclarèrent un procès-verbal de contravention. Le surlendemain, ils passèrent encore pour voir si ce récalcitrant s'obstinait dans son délit, mais cette fois l'animal était en règle.

Cependant le propriétaire du chien fut cité à comparaître devant le tribunal de simple police à propos de la contravention qu'il avait encourue, et, lorsqu'on appela sa cause, il se présenta tenant sous le bras un objet assez volumineux enveloppé dans une serviette. « Messieurs, dit-il, tout en découvrant l'objet qu'il portait, on a commis une erreur en me déclarant un procès-verbal ; car ce qu'on a pris pour un chien n'est autre que le renard empaillé que je vous montre, auquel j'ai mis une muselière, comme vous voyez, pour me conformer à l'ordre des agens de police. »

Cette explication fit retentir la salle d'un rire homérique, auquel le tribunal lui-même ne put s'empêcher de prendre part. Et l'homme et le renard furent renvoyés absous.

Idem.

**LE PETIT AMATEUR DE BILLES.**—Paul Giboyer, enfant de dix ans, est traduit devant la police correctionnelle sous la prévention de vagabondage. Cet enfant est doué d'une figure charmante ; ses grands yeux bleus à fleur de tête, sa bouche riieuse et son nez retroussé donnent à sa physionomie un remarquable caractère de finesse et de douceur.

*M. le président :* Giboyer, vous avez été arrêté à la Halle à une heure du matin, couché dans un panier... Que faisiez-vous là ?

*Giboyer :* Je dormais.

*M. le président :* On ne doit pas dormir dans la rue. Pourquoi n'étiez-vous pas chez vos parens ?

*Giboyer :* Parce que je m'étais ensouvé d'avec.

*M. le président :* Vous avez eu le plus grand tort. Quel motif vous a fait quitter la maison de votre père ?

*Giboyer :* On m'avait envoyé faire une commission ; au lieu d'y aller, je m'étais amusé à jouer aux billes, et j'avais peur d'être battu.

*M. le président :* Vous voyez où mènent la désobéissance et l'amour du jeu... Vous pouvez être renfermé dans une maison de correction jusqu'à vingt ans.

La figure de l'enfant devient sérieuse ; ses yeux s'obscurcissent de larmes.

*M. le président :* Ce n'est pas la première fois que vous êtes arrêté pour vagabondage ?

*Giboyer :* Non, Monsieur, c'est la seconde.

*M. le président :* Pourquoi vous étiez-vous en allé la première fois ?

*Giboyer :* Parce que j'avais encore joué aux billes.

*M. le président :* Vous ne faites donc que jouer aux billes ?

*Giboyer :* J'aime bien à y jouer, parce que je cale bien et que je gagne toujours.

*M. le président :* A votre âge, il n'y a pas de mal à jouer aux billes ; mais il y a tems pour tout, il faut d'abord travailler. Vous fréquentez de mauvais sujets, et vous deviendrez comme eux, si vous continuez.

*Giboyer :* Vous dites comme papa

*M. le président :* Votre papa a très-bien fait de vous parler ainsi ; pourquoi ne l'avez-vous pas écouté ?

*Giboyer :* Les camarades m'ont dit que les papas ça bougonnait toujours, et qu'il ne fallait pas les écouter.

*M. le président :* Si vous l'aviez écouté, vous ne seriez pas ici. Vous pouvez m'écouter moi, et je vous engage à ne pas recommencer.

*Giboyer :* Je vous écouterai, Monsieur.

*M. le président :* Ainsi vous me promettez de ne plus tant jouer aux billes ?

*Giboyer :* J'y jouerai quand vous le voudrez, Monsieur.

Le tribunal acquitte Giboyer comme ayant agi sans discernement, et ordonne qu'il sera remis à son père : néanmoins il le condamne aux dépens.

Le petit Giboyer demande à un de ses voisins ce que veulent dire ces mots : *les dépens*. Celui-ci lui explique qu'il devra payer les frais. A cette explication, l'enfant se lève, et dit en pleurant au tribunal : « Monsieur, je n'ai pas

d'argent ; je vous paierai ça avec les sous que me donne papa quand je suis sage. »

G. des Tribunaux.

**COURAGE ET SANG-FROID.**—La frégate anglaise la *Magicienne* a débarqué à Malte un lion et une lionne qu'elle avait pris à Tunis et que l'on destine au jardin des plantes de Londres. Dans la nuit, le lion rompit les barreaux de sa cage et se promenait dans la cour du lazaret, lorsque six soldats du poste, prévenus du danger qui menaçait les passagers de la quarantaine, arrivèrent pour le tuer, ne voyant pas d'autre moyen pour s'en débarrasser. Un homme s'offrit pour faire rentrer le lion dans sa cage, il s'avança hardiment vers lui avec un baquet plein d'eau et lui offrit à boire ; il lui présenta ensuite un morceau de viande et profita du moment où le lion la dévorait pour lui passer au cou une grosse corde au moyen de laquelle on put le faire rentrer dans sa cage. Tous les spectateurs étaient en admiration devant cet homme dont le courage et le sang-froid en imposaient ainsi à une bête féroce.

**UNE DESCENTE DANS LE VESUVE.**—M. Preissier, voyageur français, vient de descendre dans l'intérieur du cratère du Vésuve :

« A une petite distance au dessous de moi, dit-il, se déroule un lac de feu ayant un mouvement d'ébullition très-marqué. Des flammes bleues voltigent sur sa surface comme du soufre en fusion ; une colonne de fumée très-blanche s'élève perpendiculaire du fond en tournant sur elle-même. Le vent qui régnait à la partie supérieure du cratère, en s'engouffrant dans l'entonnoir, écarte de tems en tems le tourbillon de fumée, et c'est ce moment qu'il faut choisir pour examiner cette mer de lave bouillante.

« Cette lave change constamment de niveau : tantôt elle s'élève progressivement et rapidement comme la mer dans les fortes marées, tantôt elle descend et disparaît aux yeux

« Quand elle monte le long des bords de l'entonnoir, elle ragit et fait entendre un bruit analogue au grondement sourd du tonnerre.

« La terre est agitée et tremble sous les pieds ; la lave monte toujours, s'ouvre ensuite avec fracas, puis projette en l'air un fragment de rocher ; puis, comme apaisée par ce mouvement de colère, elle descend lentement pour remonter ensuite.

« Quand je sortis de cet enfer, je n'étais plus reconnaissable ; la fumée m'avait transformé en nègre ou plutôt en diable ; mes habits étaient bariolés de toutes couleurs par l'action des acides, roussis par la flamme et déchirés par la pointe des rochers. » *Journal des Villes et des Campagnes.*

**UN PRESENTIMENT.**—Sous ce titre, le *Morning-Herald* publie sérieusement l'anecdote suivante, datée de Saint-Petersbourg, et qu'il prétend tenir d'une source recommandable, mais dont il paraît douter néanmoins :

« On dit que le jour du 27<sup>e</sup>. anniversaire du mariage de l'empereur, appelé les *noces d'argent*, les grands de l'empire se sont réunis pour offrir à S. M. un fauteuil d'argent.

« L'empereur, après être entré dans le salon où il devait recevoir les félicitations de la cour, se disposait à prendre place au fauteuil, lorsque le comte Beckendorf l'arrêta, déclarant qu'un pressentiment l'avertissait qu'il allait arriver un malheur si sa majesté voulait s'asseoir. L'empereur se moqua de ce qu'il appelait une lubie, et il allait prendre place au fauteuil, lorsque le comte Beckendorf, tirant l'épée, lui barra le passage.

« Avant que l'empereur eût pu revenir de sa surprise, son fidèle ministre était à ses genoux, lui disait : « Pardonnez-moi, Sire, j'ai cru devoir ne consentir qu'avec le soin de votre intérêt personnel, et je n'ai fait que mon devoir : ordonnez que l'on examine ce fauteuil. » On procéda à l'examen de ce fauteuil ; il contenait un ressort caché, avec deux épées, qui, à la plus légère pression du ressort, devaient se croiser en perforant les flancs de la personne assise. » *Idem.*

— Dans l'arrondissement d'Autun, certain maître d'école a adressé aux parens d'un de ses élèves le bulletin que voici, et dont l'*Educateur* garantit l'authenticité :

« Monsieur et Madame, les vacances produisent une foule d'idées différentes dans l'esprit de M. Emile qui *paralisse* en quelque sorte l'action de s'amuser et l'action de travailler. Ce contraste provient d'une imagination ardente et vive, qui, évidemment, est un effet d'un acte de la volonté produit sur ses organes ; cependant je ne suis pas mécontent de lui. Agréez, etc. »

### DECES.

En cette ville, le 9 du courant, ANGELE EMILIE, enfant de M. Yves Tessier peintre, âgée de 9 ans et 3 mois.

### AVIS A MME. DU CLERGE.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer les MESSIEURS DU CLERGE, qu'il reçoit à l'instant les EFFETS NÉCESSAIRES qu'il attendait depuis le printemps, qui consistent en un bel assortiment de Chandelières et Croix pour autels, Calices, Giboires, Ostensoirs, Burettes, Porte-Dieu, Ampoules, Bénitiers, Cartons d'autels, Encensoirs et autres articles de ce genre ; et aussi un bel assortiment de Draps d'or et d'argent, Gallons d'or et d'argent, et de différentes dimensions.

JOSEPH ROY.

Montréal, 11 août 1842.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE.    PIRE DE L'ÉVÊCHÉ.    } MONTRÉAL :  
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR.    } RUE ST. DENIS.